

UN SUPPORT EDUCATIF NOVATEUR DEDIE A LA SENSIBILISATION A LA PERCEPTION DES RISQUES ROUTIERS

AUTEUR : Pierre GINEFRI - Ministère de l'intérieur
Sous-directeur de l'éducation routière et du permis de conduire
Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières (DSCR)

I. Contexte et origine de la création d'un support pédagogique novateur de sensibilisation à la perception des risques routiers et au partage de la route

I.1 – Contexte

- En France, afin d'ancrer durablement des attitudes et comportements de sécurité routière, un continuum éducatif a été institué pour mettre en place une éducation routière tout au long de la vie.
- Dans les premières étapes de ce continuum, l'école joue un rôle essentiel. L'acquisition de connaissances et de compétences en sécurité routière est concrétisée par l'obtention d'attestations à l'école primaire et au collège :
 - l'attestation de première éducation à la route (APER) vient valider les acquis réalisés par les élèves tout au long de leur scolarité dans le premier degré ;
 - au collège, une acquisition complémentaire de connaissances (sur l'alcool et la vitesse par exemple) et de comportements responsables, notamment pour se déplacer en cyclomoteur, est validée par les attestations scolaires de sécurité routière de premier et de second niveau (ASSR1 – ASSR2), respectivement passées en classes de cinquième et de troisième.
- Cependant, hormis des actions de sensibilisation ponctuelles, la continuité de cette éducation à la sécurité routière n'était pas, jusqu'alors, institutionnalisée au lycée, au moment même où la prise de risques des jeunes, notamment en tant qu'usagers de la route, est très forte.
- C'est avec pour objectif d'étendre et de renforcer le continuum éducatif au lycée que, lors de la réforme du permis de conduire annoncée en juin 2014, la création d'une demi-journée de sensibilisation à la sécurité routière au lycée et la création d'un module obligatoire de sécurité routière dans le cadre de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ont été décidées par le gouvernement.

I.2 – Origine

- Depuis plus d'une décennie, des études et recherches intègrent l'importance de la perception des risques routiers dans le comportement des conducteurs novices. Dans certains pays européens ou non (ex : Royaume-Uni, Australie...), la perception des risques est un élément d'évaluation des candidats dans le cadre des épreuves théoriques du permis de conduire. Il s'agit le plus souvent de tests réalisés sur ordinateurs où se succèdent des vidéos de situations de circulation routière présentant des dangers potentiels : le candidat doit réagir dès la

perception du risque et la mesure de son temps de détection détermine une notation (au Royaume uni cette épreuve a pour nom « *Hazard Perception Test* »).

- C'est en s'inspirant de ces exemples que la France a décidé de créer un support de sensibilisation à la perception des risques, novateur, numérique et interactif, utilisé dans un **objectif d'éducation plutôt que d'évaluation** et qui, en ce sens, s'adresse à tous les usagers de la route : usagers vulnérables (piétons, cyclistes et motocyclistes), automobilistes et conducteurs de poids lourds.

Cet outil est l'un de ceux mis à disposition des professeurs lors de la demi-journée obligatoire de sécurité routière organisée en classe de seconde des lycées.

II. Objectifs et caractéristiques du support

II.1 – Objectifs

- Sensibiliser les usagers vulnérables ainsi que les jeunes - ou futurs - conducteurs de véhicules à la nécessité de percevoir suffisamment tôt les dangers potentiels de l'usage de la route et de la rue, même dans des situations de circulation normales et ordinaires, dites « apaisées » ;
- Leur faire prendre conscience que, même dans ces situations « apaisées », un danger peut survenir en raison du comportement inadapté d'un ou de plusieurs usagers de la route. Une vigilance constante et un bon niveau de perception des risques est donc nécessaire à un partage de la route plus sécuritaire et citoyen entre les différentes catégories d'usagers ;
- Faire prendre également conscience aux jeunes que les comportements personnels à risques (vitesse excessive ou inadaptée, alcool et drogues, utilisation de distracteurs au volant) sont autant de facteurs qui altèrent gravement la perception des risques.

II.2 – Caractéristiques

- 8 films vidéos, sous la forme de courtes séquences, mettent en scène différentes catégories d'usagers de la route qui évoluent dans des environnements et situations de circulation routière ordinaires, très proches de la réalité ;
- Pour chaque film, deux vues sont proposées : **une vue « aérienne »** permettant de comprendre la situation de circulation et **des vues « embarquées »** permettant aux jeunes de se « *mettre à la place* » de chacun des usagers acteurs de cette situation afin d'analyser les risques que ces derniers doivent percevoir et prendre en compte. A chacune des vues sont associées **deux issues** : l'une avec accident, révélatrice d'une absence de perception ou d'une perception erronée des risques, l'autre sans accident révélatrice d'un bon niveau de perception des risques ;
- Grâce à sa souplesse technique, ce support privilégie **l'interactivité** entre l'intervenant et les jeunes qui peuvent échanger sur les risques perçus/ou non, l'analyse des situations et des comportements de chaque usager.

NB : Ce support a fait l'objet d'une précédente présentation à Bruxelles, lors des Entretiens Jacques CARTIER des 25 et 26 novembre derniers.